

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

ASSURANCES MAGHREBIA S.A

Siège social : 64, Rue de Palestine 1002 Tunis

Assurances Maghrebias informe ses honorables actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 Mai 2025 a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 2024, un dividende de 3,150 Dinars par action, soit un montant global de 14 175 000 Dinars totalement soumis à la retenue à la source.

La date de détachement est fixée pour le 7 Juillet 2025.

(*)Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.